

Les Constructeurs du bois désigné lauréat pour la réalisation d'un écoquartier à Villerupt



Projet d'écoquartier à Villerupt. © DR

Le promoteur Les Constructeurs du bois (LCB) vient d'être désigné lauréat de l'appel à projets lancé par l'établissement public d'aménagement (EPA) d'Alzette-Belval pour la réalisation de l'écoquartier de Cantebonne situé sur les hauteurs de Villerupt, en Lorraine. LCB aura en charge dès la première phase du programme la réalisation de 17 maisons et de deux immeubles

comprenant 28 logements. Sur ce projet de plus de 100 M€, la part de LCB s'élève à plus de 18 M€.

Actuellement occupé par des espaces agricoles, des friches, des jardins et un stade municipal aujourd'hui désaffecté, le projet d'une superficie de 16,2 ha comprendra à terme plus de 600 logements et 2 800 m² de commerces et services. Dans le prolongement du tissu bâti du quartier, l'écoquartier de Cantebonne doit notamment « favoriser le développement de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale tout en participant à la valorisation d'un continuum écologique entre le bois de Thil et le bois de Butte », selon le communiqué. Tous les projets des promoteurs lauréats proposeront ainsi des logements aux très hautes performances environnementales et thermiques. Partenaire de la région Grand-Est, l'association Solar Impulse apportera notamment son concours afin « d'optimiser les solutions innovantes en matière énergétique et environnementale ».

Réunissant des modes constructifs variés (ossature bois, maçonnerie et mixte), les 330 logements de la première phase du programme seront constitués de maisons individuelles, de maisons en bande, de logements collectifs et intermédiaires. « Dès le mois de mai 2021, les promoteurs et bailleurs présenteront leurs premières esquisses en vue d'amener tous les projets vers l'excellence résidentielle souhaitée pour l'écoquartier », selon le communiqué. Les premiers permis de construire pourront être déposés fin 2021 pour une ouverture de chantier au 1^{er} semestre 2022.

« Nous sommes très fiers de participer à ce projet colossal qui s'inscrit pleinement dans les nouvelles normes de la réglementation RE. La zone frontalière du nord de la Lorraine est la plus dynamique de la région en termes de développement immobilier, notamment de par sa situation transfrontalière avec le Luxembourg. Avec la réalisation de ce troisième écoquartier, nous espérons renforcer notre notoriété et notre savoir-faire afin de devenir une société référente en Lorraine en termes de constructions écologiques par le bois », déclare François Duchaine, PDG de LCB.